

Termes de référence

Evaluation Externe du projet « *Faire des ODD une feuille de route pour l'impact !* » (LabODD)



Faire des ODD une feuille de route pour l'impact !

Mesurer la contribution des institutions de microfinance, des entreprises sociales et des investisseurs à impact aux ODD.

Juillet 2020 - Juin 2023

Projet cofinancé par le dispositif
Initiatives OSC de l'AFD



Généralités : Appel d'offre pour l'évaluation externe d'un projet de structuration du milieu associatif (SMA), porté par une organisation de la société civile française et cofinancé par le Dispositif « Initiatives OSC » de l'Agence Française de Développement (AFD).

Demandeur : Cerise

Objet : Evaluation externe du Projet : « Faire des ODD une feuille de route pour l'impact ! Mesurer la contribution des institutions de microfinance, des entreprises sociales et des investisseurs à impact aux Objectifs de Développement Durable. »

Période à évaluer : Juillet 2020 – Juin 2023 (36 mois)

Date limite de dépôts des offres : 1^{er} juillet 2023

Date estimée de démarrage : 10 juillet 2023

Date de la clôture de l'évaluation (remise des livrables) : 15 septembre 2023

Lieux de l'évaluation : Distanciel et présentiel à Bordeaux et/ou Paris, France

Contact : Célia Fernandez, c.fernandez@cerise-spm.org

Table des matières

I. Avant-propos	3
II. Description succincte du projet.....	3
III. Objectifs et Usages de l'évaluation externe	6
IV. Organisation de l'évaluation.....	7
IV1. Méthodologie et approche de l'évaluation	7
IV2. Lieu d'Intervention.....	7
V. Déroulement et Etendue de l'évaluation.....	8
V1. Réunion de cadrage avec la personne ou équipe de consultance.....	8
V2. La réalisation et la restitution de l'évaluation externe	8
VI. Livrables de la mission d'évaluation	8
VII. Documents de référence	9
VIII. Proposition technique et financière	9
IX. Traitements des applications	9
X. Envoi des offres	10
XI. Annexes	11
XI.1 Extrait des éléments de capitalisation du projet	11
XI.2 Budget du projet	12

I. Avant-propos

Cerise est une association spécialisée dans la promotion de la finance éthique, créée en 1998. Organisation pionnière sur la gestion de la performance sociale, Cerise est dédiée depuis 20 ans au partage d'expériences et à l'élaboration de solutions qui permettent aux organisations de faire de leur mission sociale, une réalité.

En tant qu'innovateur social, Cerise travaille avec des acteurs de la finance inclusive, des entreprises sociales et de l'investissement à impact pour cocréer des normes sociales et des outils d'évaluation sociale gratuits pour tous. Cerise offre des services de conseil à tous les types d'organisations à mission, en leur fournissant les compétences et les outils nécessaires pour définir et réaliser leur thèse d'impact.

Depuis de nombreuses années, Cerise collabore de manière organique avec la Social Performance Task Force (SPTF), ONG américaine fondée en 2005 et basée aux Etats-Unis. La SPTF a développé les Normes Universelles de Gestion de la Performance Sociale et Environnementale (publiées en 2012, version 3.0 en 2022). Les Normes Universelles ainsi que toutes les activités de la SPTF, visent à rendre la finance plus sûre et bénéfique pour les clients à faible revenu, en guidant les pratiques des acteurs de la finance inclusive. Fonctionnant par adhésion, la SPTF compte plus de 4900 organisations membres dans toutes les régions du monde.

En 2021, Cerise et SPTF ont formalisé leur coopération à travers un Protocole d'entente. Cerise et la SPTF œuvrent désormais dans le cadre d'un plan stratégique commun, sous la bannière Cerise+SPTF ([en savoir plus](#)). Ce rapprochement vise à continuer ensemble les missions communes, avec plus d'efficacité, tout en maintenant la stabilité des outils, leur gratuité, et en portant leur potentiel auprès davantage d'organisations.

II. Description succincte du projet

Le LabODD est un groupe de travail animé par Cerise pour piloter le projet « *Faire des ODD une feuille de route pour l'impact !* », cofinancé par le Dispositif Initiatives OSC de l'AFD. Avec la participation des partenaires stratégiques de Cerise, notamment SPTF et e-MFP, et de nouveaux partenaires engagés dans la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Le LabODD est une proposition concrète et opérationnelle aux tendances actuelles qui appellent à une réponse structurée pour mieux mesurer les résultats auprès des bénéficiaires, en lien avec les ODD. Aujourd'hui, nous devons répondre aux urgences sociales et environnementales et aux inégalités croissantes pour assurer un développement durable. On observe une réelle demande sur la mesure des résultats, liée à l'enjeu interne du pilotage par les données et au besoin de redevabilité externe des organisations qui se réclament « à impact ». Depuis une vingtaine d'années, les approches de Gestion de la Performance Sociale et Environnementale (GPSE) démontrent une maturité et une pratique des organisations à impact qui mettent en place un système de gestion centré sur les clients (et les employés), à tous les niveaux de leurs processus internes. Aujourd'hui, on peut encore aller plus loin, en s'appuyant sur les avancées de la numérisation et le cadre fédérateur des ODD.

Cerise avec le LabODD travaillent pour la structuration des capacités des organisations afin de 1) faire comprendre le cadre des ODD et rendre opérationnelle la mesure des résultats, 2) guider la collecte et l'analyse des données pour la prise de décision, 3) faciliter l'utilisation

des données par la visualisation pour le suivi de la contribution aux ODD. Le projet vise à ce que les organisations à impact soient mieux outillées pour assurer un meilleur impact sur leurs bénéficiaires.

Les grandes lignes du projet sont présentées dans le tableau qui suit :

Durée	36 mois (juillet 2020 – juin 2023)
Budget total contractuel	756 000 €
Lieux	Multi pays
Objectifs de l'action	<p>Objectif Global : Outiller et accompagner les organisations à impact (institutions de microfinance, entreprises sociales et investisseurs) pour qu'elles adoptent et appliquent une gestion et un reporting basés sur les résultats, centrés sur les bénéficiaires et liés aux ODD.</p> <p><u>Objectif Spécifique 1</u> : Les organisations à impact comprennent les enjeux de la mesure des résultats, s'approprient le cadre des ODD et intègrent ces éléments dans la définition de leur stratégie et dans la mise en œuvre de leurs opérations.</p> <p><u>Objectif Spécifique 2</u> : Les organisations à impact collectent et analysent des données de résultat au niveau de leurs bénéficiaires. Ces données sont fiables, utiles à la prise de décision, en lien avec leur contribution souhaitée aux ODD.</p> <p><u>Objectif Spécifique 3</u> : Les organisations à impact fondent leur reporting et l'analyse de la contribution aux ODD sur des données de résultats visuelles, synthétiques, constructives et étalonnées.</p>
Bénéficiaires directs	<ul style="list-style-type: none"> - 20 organisations membres du LabODD, dont 10 OSC françaises ; - 20 organisations partenaires de terrain ; - 10-12 consultants locaux.
Bénéficiaires indirects	<ul style="list-style-type: none"> - Les populations des pays du Sud (autour de 4 millions de clients) ; - Les organisations à impact non-partenaires du projet (environ 1000 personnes et une centaine d'organisations à impact).
Résultats attendus	R1 : Les organisations à impact (IMF, ES, II) intègrent la mesure des résultats dans leurs stratégies/plans d'affaires et dans leurs opérations pour guider leur pratiques (gestion par les données) et assurer le reporting de leurs résultats (redevabilité). Elles connaissent les ODD, les comprennent,

	<p>les intègrent dans leur stratégie ou « théorie du changement » et leur cadre et outils de reporting.</p> <p>R2 : Les organisations à impact analysent les données qu'elles détiennent déjà sur leurs bénéficiaires (données de profil, données de transaction, etc.) ou collectent et analysent des données nouvelles sur les résultats auprès de leurs bénéficiaires en s'appuyant notamment sur les atouts de la numérisation. Ces données sont utiles et pragmatiques : elles incitent les organes de gouvernance et de direction à prendre des décisions en faveur de leurs clients.</p> <p>Les organisations ont accès à des compétences (locales et OSC) et à des guides opérationnels pour la collecte et l'analyse des données.</p> <p>R3 : Les organisations à impact bénéficient d'un outil en ligne de collecte des données sur les résultats par ODD. Elles peuvent construire des analyses comparatives (benchmarks) sur les données standards de résultats pour des ODD clés. Des tableaux de bords visuels et synthétiques valorisent les données pour une analyse de la contribution aux ODD.</p>
Activités principales	<p><u>Activités R1 :</u></p> <p>Formation initiale et diffusion de l'information pour que les organisations à mission puissent naviguer dans les ODD et en adopter le cadre pour la mesure des résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Formalisation du LabODD ; • Conduite d'un état des lieux des pratiques ("baseline") auprès des partenaires ; • Identification des ressources liées aux ODD afin de faciliter la compréhension des objectifs et montrer de bons exemples de mise en œuvre ; • Rédaction d'une note d'orientation qui aidera les organisations à se saisir des enjeux de la mesure des résultats et naviguer dans les ODD pour définir les résultats attendus et les indicateurs à suivre (avec l'appui de MetODD-SDG) ; • Organisation de formations (sessions virtuelles et présentiels), et développement un module de formation en ligne (e-learning) sur le cadre des ODD (et choix d'indicateurs guidés par MetODD-SDG). <p><u>Activités R2 :</u></p> <p>1- Renforcement des capacités pour collecter des données des bénéficiaires :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Définition des données nécessaires et leur fréquence, en fonction des cibles des ODD recherchées, en lien avec MetODD-SDG ; • Rédaction des protocoles de collecte de données ; • Accompagnement des enquêtes, simples et opérationnelles, avec des processus adaptés aux ressources disponibles des organisations à mission. <p>2- Capitalisation de l'expertise française et internationale sur la mesure des résultats, en lien avec les ODD :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Echanges sur les expériences et approches : partage au sein du LabODD Cerise (3 à 4 fois par an), Social Investor Working group (SPTF) et eMFP Action Group, présentation des résultats à des conférences internationales, atelier LabODD Cerise de capitalisation en début d'année 3 ; • Production de notes d'orientation sur la valorisation des données existantes et sur la méthodologie d'enquête pour collecter des données au niveau des bénéficiaires. <p><u>Activités R3 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Numérisation du reporting des ODD en créant un outil de saisie de données en ligne pour les indicateurs MetODD-SDG ; • Développement de la visualisation de données : formats de rapport pour guider la prise de décision et la communication (tableaux de bord spécifiques aux ODD, rapports de benchmarking, etc.) ; • Diffusion et valorisation de l'outil MetODD-SDG en ligne et des approches de visualisation, via un module de formation et les canaux de communication de Cerise (site web, réseaux sociaux).
--	---

Une description complète du projet ainsi que les bilans et comptes-rendus techniques formalisés en 2021 et 2022 seront mis à disposition de l'auditeur.

III. Objectifs et Usages de l'évaluation externe

Le projet mis en œuvre par Cerise arrivera au terme d'un premier cycle (première phase) fin juin 2023. Cerise souhaite pouvoir donner une suite au projet, sur une seconde phase, pour continuer les activités d'accompagnement, élargir et approfondir les résultats. Le démarrage de la seconde phase serait prévu en 2024, conditionné par l'obtention d'un nouveau cofinancement du Dispositif Initiatives-OSC de l'AFD.

La présente évaluation couvrira donc la première phase du projet, avec comme principal objectif d'appuyer Cerise dans la **préparation d'une seconde phase**. Cette évaluation devra permettre d'éclairer des questions relatives au projet (Cf. point V2), d'apprécier sa mise en œuvre et ses résultats, et **tirer des enseignements** pour préparer la prochaine phase.

L'évaluation s'appuiera notamment sur :

- les six critères définis par le CAD : pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact et viabilité ; en **ciblant prioritairement les critères de pertinence et de cohérence**, et de manière moins prioritaire les effets/impacts.
- les principes proposés par le comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD/OCDE) en matière d'évaluation des projets de développement : impartialité et indépendance, crédibilité, utilité, participation et coordination.

La présente évaluation, couplée avec l'exercice de capitalisation de Cerise, pourra être largement diffusée au profit du milieu des OSC et de la solidarité internationale. Le rapport d'évaluation et/ou sa synthèse pourront être partagés avec les parties prenantes du projet (publication sur le site de Cerise). Dans le cadre de la politique de transparence de l'AFD, et sous réserve de l'accord de Cerise, le rapport d'évaluation et/ou sa synthèse pourront aussi être publiés sur le site de l'AFD¹.

IV. Organisation de l'évaluation

IV1. Méthodologie et approche de l'évaluation

Cerise et la personne ou équipe de consultance détermineront ensemble la méthodologie adéquate pour mener à bien l'évaluation du projet.

Cerise recommande à minima la formalisation de :

- La méthodologie générale de l'évaluation
- Le calendrier de l'évaluation, avec une échéance au **15 septembre 2023**
- Le mode de contact et d'échange avec l'équipe du projet et les partenaires (présentiel / virtuel)
- Modalités de coordination avec l'équipe du projet (rôle, réunions régulières)
- Liste exhaustive des documents et informations nécessaires à la conduite de l'évaluation
- Format des livrables (langue, type de document)

A l'issue d'une première réunion avec Cerise, la personne ou équipe de consultance proposera une note de cadrage qui consignera ses principales recommandations pour la mise en œuvre de l'évaluation.

IV2. Lieu d'Intervention

Les interventions se dérouleront principalement à distance et, lorsque nécessaire, au niveau des bureaux de Cerise, en France.

- Bureau parisien situé au 5 Place de la Bataille de Stalingrad, 75010 Paris (Morning Coworking).
- Bureau bordelais situé au 71 cours Anatole France, 33000 Bordeaux

L'ensemble des pièces justificatives du projet peuvent être mises à la disposition de la personne ou équipe de consultance en France ou à distance.

¹ La diffusion des évaluations réalisées s'est largement améliorée et devient un réel support pour l'échange, l'apprentissage, l'amélioration des pratiques et la capitalisation partagée.

V. Déroulement et Etendue de l'évaluation

L'évaluation se déroulera en deux temps :

V1. Réunion de cadrage avec la personne ou équipe de consultance

Une première réunion entre Cerise et le(s) consultant(s) sera organisée dans le mois suivant la signature du contrat. L'objectif principal de cette réunion est une bonne compréhension commune du périmètre, des attentes et des modalités de l'évaluation. Cette réunion peut également permettre au consultant d'émettre des recommandations à l'OSC en début de projet.

V2. La réalisation et la restitution de l'évaluation externe

L'évaluation pourra commencer à partir du **10 juillet 2023** et devra être clôturée au **15 septembre 2023**.

L'évaluation cherchera en priorité à répondre aux questions évaluatives suivantes :

Approche globale

- Quelle cohérence de l'approche avec les enjeux actuels sur les thématiques touchées (mesure des résultats, contribution aux ODD) ?
- Quelle pertinence des méthodes utilisées dans la construction du projet et la dissémination des résultats du projet ?
- Quelle valeur ajoutée / quelle complémentarité des résultats par rapport aux offres existantes ?

Partenariat et méthodes de travail

- Quelle pertinence des partenariats établis dans le cadre du projet ? Comment, dans le futur, mieux cibler, ou toucher plus largement de nouveaux publics ?
- Quelle efficacité des méthodes de travail proposées ? Quelles actions ont suscité le plus d'adhésion parmi les partenaires ? Quelles formes de participation, degré d'implication, capacités du projet à mobiliser ? Quelle efficacité, valeur ajoutée du processus participatif / approche partenariale de Cerise ? Comment, dans le futur, améliorer l'efficacité et l'efficience ?

Résultats

- Quelle utilité, quels effets des outils, approches, documents, résultats proposés par le projet ? Quelle valeur ajoutée pour le secteur de la finance inclusive, agriculture, accès à l'énergie ?
- Quelles perspectives à long terme pour leur utilisation, utilité, dissémination, auprès des organisations à impact ?
- Les enjeux de genre sont-ils bien pris en compte et appropriés dans le projet ? Notamment au regard des données collectées et utilisées pour mesurer les résultats Quels enjeux et perspectives, non traitées, à creuser dans le futur ?
- Le niveau de réalisation des actions est-il conforme au prévisionnel ?

VI. Livrables de la mission d'évaluation

A l'issue de la réunion de cadrage, la personne ou équipe de consultance rédigera, en toute indépendance, une note de cadrage qui consignera ses principales recommandations pour la mise en œuvre de l'évaluation. La note de cadrage devra être fournie à Cerise **au plus tard 7 jours après la réunion de cadrage**.

Le rapport d'évaluation, ses annexes et sa synthèse devront être fournis dans au **plus tard le 15 septembre 2023**.

VII. Documents de référence

- La convention de financement du projet entre Cerise et l'AFD
- Le Guide méthodologique du dispositif d'appui aux OSC de l'AFD (version de novembre 2022)
- Les conventions entre Cerise et chaque partenaire du projet
- La Note d'Initiative OSC – NIONG du projet
- Le tableau budgétaire du projet
- Le chronogramme du projet
- Le cadre logique du projet
- Les comptes-rendus d'exécution et bilans internes du projet
- Les publications formalisées pour la diffusion aux partenaires et capitalisation de la première phase du projet

VIII. Proposition technique et financière

La personne ou équipe de consultance invitée à soumissionner devra fournir les éléments suivants à Cerise :

Une proposition technique qui devra indiquer :

- La méthodologie proposée pour la conduite de l'évaluation ;
- Les références et expériences de la personne ou équipe de consultance (3 pages maximum) ;
- Le CV du ou des intervenants et la répartition des responsabilités ;
- Le calendrier prévisionnel d'intervention ainsi qu'une estimation des charges en hommes/jours.

Une proposition financière qui devra indiquer :

- Les coûts totaux de l'évaluation en euros TTC ;
- Les modalités de paiement (échancier).

Le profil de la personne ou équipe de consultance :

- Les personnels associés devront avoir une expérience dans les évaluations projets financés par les bailleurs publics français.

IX. Traitements des applications

La personne ou équipe de consultance sera choisie par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût :

- Offre technique : compréhension des TDR, méthodologie, expériences du ou des consultants
- Offre financière : tarifs journaliers, nombre de jours proposés, frais annexes, offre globale correspondant au budget disponible

L'évaluation des propositions techniques et financière des candidats suivra la grille d'évaluation suivante :

Critères	
OFFRE TECHNIQUE	60%
Compréhension des TDR/Présentation de la méthodologie utilisée	20%
Références et expériences du consultant	20%
<i>Expériences d'évaluation de projets internationaux</i>	10%
<i>Expérience dans l'évaluation de projets cofinancés par des bailleurs publics</i>	10%
CV du ou des intervenants/partage des responsabilités	10%
Calendrier prévisionnel d'intervention/estimation des charges en jour/homme	10%
OFFRE FINANCIERE	40%
TOTAL	100%

Une fois les offres reçues et analysées, Cerise se réserve le droit de négocier les propositions avec les candidats présélectionnés.

Cerise se réserve également le droit de ne sélectionner aucun candidat si aucune offre n'était jugée satisfaisante.

Toute information concernant le projet « Faire des ODD une feuille de route pour l'impact ! » et incluse dans les documents de cet appel d'offres ou fournie séparément doit être traitée de façon strictement confidentielle par le prestataire. Les demandeurs acceptent de ne divulguer ou publier aucune information relative à cet appel à d'offres.

De la même façon, tout document fourni par le prestataire sera considéré comme confidentiel.

X. Envoi des offres

Les offres sont à envoyer, par email, **en langue française ou anglaise**, avec en objet la référence : « Evaluation externe - Faire des ODD une feuille de route pour l'impact ! », impérativement aux adresses suivantes : c.fernandez@cerise-spm.org et c.lapenu@cerise-spm.org avec demande d'accusé de réception.

Date limite d'envoi des candidatures : le 1^{er} juillet 2023.

XI. Annexes

XI.1 Extrait des éléments de capitalisation du projet

[Bilan du LabODD en 2020-2021 \(18 mois\)](#)

[Ressources Clés liées aux ODD](#) - Ressources et outils concrets et opérationnels pour les investisseurs et les entreprises sociales qui veulent mesurer leur contribution à la réalisation des ODD

[Anglais] [Guidance Note Outcomes Management for Financial Service Providers: A proposed standard framework aligned with the Sustainable Development Goals](#) (Gestion des résultats pour les prestataires de services financiers : une proposition de cadre standard aligné sur les ODD) - Un projet collaboratif avec le groupe d'action des investisseurs de e-MFP et le groupe de travail sur les résultats de la SPTF. La présente Note d'orientation explore des approches innovantes pour les investisseurs sur la mesure et la communication des résultats, en utilisant le cadre des Objectifs de Développement Durable. Mars 2022.

[Leçons apprises du Groupe Energie du LabODD](#) - Entre mai et juillet 2021, le Groupe Energie a mené quatre ateliers autour d'une question primordiale : est-il possible de s'aligner sur un cadre commun de mesure des résultats dans un secteur aussi diversifié que celui de l'accès à l'énergie ? Cet article présente les principales conclusions de ces ateliers.

[Mesurer les résultats d'un projet d'accès à l'énergie – L'expérience d'Enda Tamweel, en Tunisie](#) - Enda Tamweel, institution pionnière de la finance inclusive en Tunisie, est engagée depuis plusieurs années dans la promotion de pratiques et d'activités écologiques. En 2019, avec l'appui d'ADA et de MicroEnergy International, l'organisation développe un nouveau produit financier, en phase pilote : les prêts Eco-chams, permettant de financer des systèmes de pompage et d'irrigation solaires à destination des petits producteurs. Avant de déployer ce produit innovant à d'autres agences, Enda Tamweel décide de réaliser une étude de mesure des résultats de la phase pilote. Dans cet article, Khereddine Kahia, responsable de la stratégie agricole et environnementale d'Enda Tamweel, partage son expérience sur la réalisation de cette étude.

[Série de Blog sur la Gestion de la Performance Environnementale en pratique](#) - En février 2022, Cerise+SPTF ont publié une version mise à jour des Normes Universelles. Celles-ci incluent désormais une nouvelle Dimension 7 dédiée à la Gestion de la Performance Environnementale² : une dimension incontournable face aux enjeux climatiques et environnementaux actuels, mais encore peu connue des acteurs de la finance inclusive. Alors, en pratique, gérer sa performance environnementale, en quoi cela consiste-t-il ? Nous avons invité des institutions, pionnières en la matière, à partager leur expérience.

² La Dimension 7 a été développée par CERISE+SPTF en coordination avec le Groupe d'Action GICSF d'e-MFP. La Dimension 7 est totalement alignée avec le Green Index 3.0, qui est l'outil d'évaluation de la performance environnementale développé et géré par le groupe d'action GICSF.

XI.2 Budget du projet

N° projet : Tranche 1 : 18 mois Tranche 2 : 18 mois	Total dépenses prévisionnelles (convention) (en €)	Dépenses prévisionnelles (convention) Tranche 1 (en €)*	(automatique) Dépenses prévisionnelles (convention) Tranche 2 (en €)
Types de dépenses (en €) (à détailler et sigles à expliciter)			
Sous total 1 - Immobilier, équipements techniques et mobilier	0	0	0
2- Achats et services extérieurs			
- Dont intrants, matières premières, marchandises et autres approvisionnements			
Non applicable			0
- Dont fournitures et consommables			0
Ordinateur, imprimante, video-projecteur	7 500	6 614	886
Impressions	3 000	1 500	1 500
Fournitures de bureaux	1 000	500	500
			0
- Dont locations hors leasing (salles, véhicules, bureau...)			
Location de salle de réunions	3 000	1 000	2 000
Bureaux	8 000	4 000	4 000
			0
- Dont frais de documentation, de publication et de diffusion			
Publications	10 000		10 000
			0
- Dont autres achats et services extérieurs (téléphone, internet...)			
Webex ou autre plateforme d'échange	1 650	825	825
Actualisation du site web (mise en ligne des doc.)	6 000	3 000	3 000
Affranchissement, abonnement internet/téléphonique, hébergement site internet et base de données, assurances, frais d'adhésion, frais de partage fichiers (OneDrive/Box/SharePoint, etc.)	3 000	1 500	1 500
			0
Sous total 2 - Achats et services extérieurs	43 150	18 939	24 211
3- Frais de services, d'études et de prestations externes			
- Dont frais de services spécifiques au projet (gardienage, entretien, maintenance, assurances...)			
Non applicable			0
			0
- Dont prestations externes spécifiques au projet (experts honoraires, sous-traitance, études techniques...)			
Experts du LabODD (honoraires et frais facturés par les autres OSC - MCRIL, Ankuram, SPTF, EDM, etc.)	90 000	50 000	40 000
Prestation en sous-traitance par les consultants locaux (auditeurs SPI4 ou autres sur collecte données clients)	60 000	40 000	20 000
Assistance au développement de tableaux de bord d'impact et visualisation de données	25 000	10 000	15 000
Développement numérique de l'outil MetODD-SDG (Athome)	50 000		50 000
			0
Sous total 3 - Frais de services, d'études et de prestations externes	260 000	100 000	160 000
4- Frais de voyages et déplacement et de mission			
- Dont frais de voyages et déplacements			
Déplacements internationaux (billets d'avion, visas, etc.)	30 000	15 000	15 000
Déplacements locaux (taxi, train, avion, etc.)	4 200	2 100	2 100
			0
- Dont frais de mission (y compris per diem)			
Frais de mission (repas, hébergement, per diem) en lien avec le projet	32 400	16 200	16 200
			0
Sous total 4 - Frais de voyages et déplacements et de mission	66 600	33 300	33 300
5-Ressources Humaines			
- Dont personnel expatrié			
Non applicable			0
			0
- Dont personnel local			
Non applicable			0
			0
- Dont personnel en appui ponctuel			
Personnel technique IT CERISE	28 000		28 000
			0
- Dont personnel siège dédié au projet (si directement impliqués dans les activités du projet et si option 10% ligne D)			
Coordination et animation du LabODD par CERISE	28 800	14 400	14 400
Expertise technique CERISE	186 000	93 000	93 000
Fonction support animation/suivi partenaires par CERISE	42 000	21 000	21 000
			0
Sous total 5 - Ressources Humaines	284 800	128 400	156 400
Sous total 6- Fonds	0	0	0
A-Sous-total coûts directs (1+2+3+4+5+6)	654 550	280 639	373 911
B - Divers et imprévus (5% maximum de la ligne A)	32 728		32 728
C-Total coûts directs (A+B)	687 278	280 639	406 639
D-Coûts indirects	68 722	34 361	34 361
- soit 10% maximum de la ligne C	68 722	34 361	34 361
- soit 12% maximum de la ligne C			0
TOTAL GENERAL (C+D)	756 000	315 000	441 000